

DOCUMENT DESTINE A L'ELEVE

Lettre d'accord de l'assureur pour l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée) ou conduite supervisée

Contrat d'assurance n° :

Numéro d'immatriculation du ou des véhicules :

Nom et prénom du souscripteur :

Nom et prénom de l'élève :

Nom et prénom du ou des accompagnateurs :

La société d'assurance ci-dessous dénommée

--

sollicitée par demande en date du en vue d'une participation à l'apprentissage anticipé de la conduite, déclare accepter l'extension des garanties à la situation de conduite accompagnée.

Cette garantie ne doit pas faire l'objet de conditions différentes de tarification par rapport à celle prévues au contrat et acceptées par le souscripteur .

Au niveau de la franchise :

- Le contrat ne prévoyant pas de franchise ne doit pas faire l'objet de modification ;
- Lorsque le contrat prévoit une franchise, celle-ci est appliquée sans modification. Le montant de cette franchise est de

Responsabilité civile	Dommages

A, le

Pour la société d'assurances :

L'extension de garanties délivrée avant le début de la formation initiale, ne prendra effet qu'à la date d'établissement de l'«attestation de formation initiale ».